

Étude sur la fréquentation de services de garde éducatifs à l'enfance par les familles vivant en contexte de vulnérabilité dans Lanaudière

Principaux résultats



Caroline Richard

**Avec la collaboration de
Jessica Comeau Audigé**

**Direction de santé publique
Février 2026**

Québec 

Responsable de l'étude et réalisation

Caroline Richard, agente de planification, de programmation et de recherche (APPR),
Équipe de surveillance, recherche et évaluation (SRE)

Participation à la collecte des données

Jessica Comeau Audigé, APPR,
Équipe Milieux favorables à la santé et développement des individus (MFSDI),
Périnatalité et petite enfance (PPE) 0-5 ans

Contribution à la rédaction des sections relatives aux pistes de réflexion et à la conclusion

Jessica Comeau Audigé, APPR, MFSDI, *PPE 0-5 ans*
Dominique Corbeil, coordonnatrice interprofessionnelle, MFSDI, *PPE 0-5 ans*
Catherine Landry, chef de l'administration des programmes MFSDI
Élizabeth Cadieux, chef de l'administration des programmes SRE

Coordination

Élizabeth Cadieux, chef de l'administration des programmes SRE

Mise en page

Annie Foster, agente administrative, Équipe de SRE

Source de l'image

Photo originale prise sur Pixabay et modifiée avec l'intelligence artificielle

Comité de suivi-recherche

Équipe MFSDI

Jessica Comeau Audigé, APPR, *PPE 0-5 ans*
Dominique Corbeil, coordonnatrice interprofessionnelle, *PPE 0-5 ans*
Katie Prévost, APPR, *PPE 0-5 ans*
Catherine Landry, chef de l'administration des programmes MFSDI

Équipe de SRE

Élizabeth Cadieux, chef de l'administration des programmes SRE
Caroline Richard, APPR

Toute information extraite de ce document devra porter la mention de sa source :

RICHARD, Caroline, et Jessica COMEAU AUDIGÉ (coll.). *Étude sur la fréquentation de services de garde éducatifs à l'enfance par les familles vivant en contexte de vulnérabilité dans Lanaudière. Principaux résultats*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Équipe de surveillance, recherche et évaluation et Équipe Milieux favorables à la santé et développement des individus, février 2026, 26 p.

Autre document produit dans le cadre de cette étude :

RICHARD, Caroline, et Jessica COMEAU AUDIGÉ (coll.). *Étude sur la fréquentation de services de garde éducatifs à l'enfance par les familles vivant en contexte de vulnérabilité dans Lanaudière. Outils utilisés*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Équipe de surveillance, recherche et évaluation et Équipe Milieux favorables à la santé et développement des individus, mars 2026, 32 p.

Ces documents peuvent être téléchargés sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière au <http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca> sous Santé publique/Documents utiles/Enfance, jeunesse et famille.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec Caroline Richard au 450 759-6660 ou sans frais au 1 855 759-6660, poste 424456 ou par courriel : caroline_richard@sss.gouv.qc.ca.

Note : Afin d'alléger le texte, le féminin est employé à titre générique et sans discrimination de genre, en raison de la composition majoritairement féminine des groupes visés.

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2026

Dépôt légal

Premier trimestre 2026

ISBN : 978-2-555-03209-5

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Mise en contexte

Les données dans Lanaudière (Lavallée, 2023, 2024) issues de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) et de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle (EQPPEM) indiquent qu'en 2022 :

- Les enfants n'ayant pas fréquenté régulièrement de service de garde avant d'entrer à la maternelle 5 ans sont proportionnellement plus nombreux à être vulnérables dans au moins un domaine de développement (36 %) que ceux ayant fréquenté régulièrement un service de garde (26 %) (Institut de la statistique du Québec (ISQ), 2024);
- Bien que la majorité des enfants de maternelle 5 ans (94 %) aient fréquenté un service de garde éducatif pendant au moins trois mois avant leur entrée à la maternelle, cette proportion est plus faible chez les enfants de ménages à faible revenu (84 %) ou dont les parents n'ont aucun diplôme (80 %) (Lavallée, 2024; L'Observatoire des tout-petits, 2025).

En cohérence avec les priorités du Plan d'action régional (PAR) de santé publique de Lanaudière 2023-2025 (Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière, 2024), la présente étude vise à connaître les besoins des familles vivant en contexte de vulnérabilité et les conditions favorisant leur engagement à la fréquentation d'un service de garde éducatif à l'enfance (SGEE)¹ dans la région.

Par *contexte de vulnérabilité*, on considère tout facteur pouvant occasionner des conséquences sur la sécurité, la santé ou le développement des enfants. Ces facteurs peuvent être individuels pour l'enfant (ex. difficultés d'adaptation, troubles de comportement, retards de développement, enjeux de santé) ou familiaux (ex. monoparentalité, sous-scolarisation, pauvreté, troubles de santé mentale des parents). Cette définition s'inspire des facteurs de vulnérabilité proposés par le ministère de la Famille (MFA, 2023).

Étant donné que la fréquentation d'un SGEE de qualité² est particulièrement bénéfique pour le développement des enfants vivant en contexte de vulnérabilité, cette étude cherche à mieux comprendre les enjeux rencontrés et à identifier les stratégies d'action à mettre en œuvre pour améliorer l'accessibilité à ces services dans la région.

Avec une approche participative et négociée, un comité est créé afin d'assurer le suivi des différentes étapes de la recherche, de la définition des objectifs à la diffusion des résultats. Il se compose de trois agentes de planification, programmation et recherche (APPR), d'une coordonnatrice interprofessionnelle³ et de deux chefs de l'administration des programmes,

¹ Les SGEE comprennent les centres de la petite enfance (CPE), les garderies subventionnées et non subventionnées ainsi que les services de garde en milieu familial.

² « Les principales dimensions de la qualité éducative d'un SGEE sont : l'interaction entre le personnel éducateur ou les personnes responsables d'un SGEE en milieu familial et les enfants, les expériences vécues par les enfants, l'aménagement des lieux et le matériel ainsi que l'interaction entre le personnel éducateur ou les responsables d'un SGEE en milieu familial et les parents ». <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/garderies-et-services-de-garde/reseau/responsabilites/qualite-educative#c280208>.

³ Trois d'entre elles sont du groupe thématique en Périnatalité et petite enfance (PPE) 0-5 ans.

des équipes Milieux favorables à la santé et développement des individus (MFSDI) et de surveillance, recherche et évaluation (SRE) de la Direction de santé publique (DSPublique).

Ce document présente les principaux résultats⁴ de l'étude.

Méthodologie

L'échantillonnage comprend 44 personnes provenant des deux sous-régions lanaudoises (Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud)⁵. Il s'agit de 14 actrices de SGEE⁶, de 10 actrices rattachées à des directions cliniques du CISSS collaborant avec les SGEE pour favoriser l'accessibilité des services aux familles et l'intégration des jeunes enfants et de 20 parents⁷⁻⁸ d'enfant(s) âgé(s) de 0 à 5 ans fréquentant ou non un SGEE.

La collecte des données a été réalisée à l'automne 2024 et au printemps 2025 par le biais de six groupes de discussion : trois avec des actrices de SGEE, un avec des actrices du CISSS et deux avec des parents⁹. Des schémas d'entrevue et des questionnaires sociodémographiques¹⁰ ont été conçus pour structurer les échanges et dresser le profil des participantes. Les entretiens ont fait l'objet d'un enregistrement audio avec leur autorisation. À l'égard des considérations éthiques, l'anonymat des participantes et la confidentialité des propos recueillis ont été assurés.

Résultats

Informations sociodémographiques des participantes

Parmi les 14 **actrices de SGEE**¹¹, 93 % sont des femmes et 7 %, des hommes. Plus de quatre sur dix (43 %) occupent un emploi en SGEE depuis 20 à 29 ans et environ le tiers (36 %), depuis 30 ans et plus. Sept actrices de SGEE sur dix (71 %) occupent la fonction de gestionnaire et une sur cinq (21 %) est une intervenante. Elles proviennent principalement de CPE sans ou avec bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial (43 % et 21 % respectivement) et de garderies subventionnées (29 %).

Trois SGEE sur cinq (60 %) sont situés dans Lanaudière-Nord et deux sur cinq (40 %), dans Lanaudière-Sud. Ils proviennent de cinq des six municipalités régionales de comté (MRC) de la région. Les trois quarts ont implanté le *Programme de réservation de places en SGEE pour les enfants en situation de vulnérabilité* dans son ou tous ses SGEE.

⁴ L'ensemble des résultats de l'étude est colligé dans un document interne seulement.

⁵ Différents critères ont été établis pour la sélection des participantes en fonction des groupes (ex. diverses municipalités, milieux urbains et ruraux, conditions plus défavorables ou plus favorables (territoires), etc.).

⁶ Malgré des efforts soutenus pour le recrutement d'actrices de SGEE, la participation est moindre particulièrement pour celles provenant de garderies subventionnées et non subventionnées.

⁷ Recrutées avec la précieuse collaboration de deux maisons de la famille situées au nord et au sud de la région.

⁸ Il est à noter que des parents ont mentionné occuper ou avoir déjà occupé un emploi d'éducatrice en SGEE.

⁹ Lors des groupes de discussion avec les parents, une carte-cadeau d'épicerie (d'une valeur de 60 \$) et un service de halte-garderie pour leur(s) enfant(s) ont été offerts sur place.

¹⁰ Un document distinct rassemblant les divers outils utilisés pour l'étude a été produit (Richard et Comeau Audigé (coll.), 2026).

¹¹ Il s'agit de directrices générales/directrices propriétaires/propriétaires de SGEE, de directrices adjointes, de conseillères pédagogiques, d'agentes de soutien pédagogique et d'éducatrices spécialisées.

Au regard des 10 **actrices du CISSS**¹², 90 % sont des femmes et 10 %, des hommes. Quatre actrices sur dix (40 %) y occupent un emploi lié à la petite enfance depuis 5 à 14 ans, et une proportion identique, depuis 15 ans et plus. Une sur cinq y occupe un emploi depuis moins de 5 ans. Elles exercent les fonctions suivantes : intervenantes, intervenantes-pivots, agentes de liaison et coordonnatrices interprofessionnelles. Au moment de la collecte des données, les actrices desservaient dans leur emploi une ou plus d'une MRC.

En ce qui concerne les 20 **parents** rencontrés, 95 % sont des femmes et 5 %, des hommes. Plus de la moitié (55 %) est âgée de 25 à 34 ans et 45 %, de 35 à 44 ans. Trois parents sur dix ont 2 enfants, une même proportion a 3 enfants, 25 % en ont 4 ou plus et 15 %, un seul enfant. Tous les parents ont au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans à leur domicile et plusieurs ont aussi des enfants de 6 à 17 ans. Pour un parent sur deux, leur(s) enfant(s) de moins de 6 ans fréquentent ou ont déjà fréquenté un SGEE.

La majorité (95 %) vit en famille biparentale et 5 % sont de familles monoparentales. Ils habitent dans 10 municipalités réparties au nord et au sud de la région. Relativement au plus haut diplôme obtenu, on retrouve notamment un diplôme d'études collégiales (DEC) (30 %), un baccalauréat (20 %), un diplôme d'études professionnelles (DEP) (15 %) et une maîtrise (15 %). Quant à leur occupation principale au moment de l'entrevue, ils sont majoritairement en congé de maternité, de paternité ou parental (37 %), un parent à la maison par choix (32 %) et au travail à temps plein (30 heures ou plus par semaine) (16 %). Pour répondre aux besoins de base de leur famille, plus de la moitié (55 %) évalue que leur revenu familial est très ou assez suffisant, deux sur cinq (40 %) le jugent suffisant et 5 % l'estiment peu suffisant.

Les points de vue des participantes

Les besoins des familles pour les aider à fréquenter un SGEE

Pour les **participantes**¹³, la **disponibilité** et l'**accessibilité à des SGEE situés à proximité du domicile ou du travail des parents** représentent un besoin majeur pour favoriser leur fréquentation. Plusieurs expriment le souhait d'une offre répartie dans toutes les municipalités afin de diminuer les déplacements et une hausse du nombre de places pour les pousins. Elles soulignent l'importance de disposer de SGEE adaptés aux enfants ayant besoin de soutien particulier (ex. déficience intellectuelle (DI), trouble du spectre de l'autisme (TSA), gestes d'agressivité (non verbaux)).

¹² On retrouve des agentes de relations humaines, des techniciennes en éducation spécialisée/éducatrices spécialisées, des infirmières cliniciennes, des psychoéducatrices, des travailleuses sociales et des nutritionnistes.

¹³ L'appellation « participantes » est utilisée pour signifier des personnes provenant à la fois des trois groupes rencontrés lors de la collecte des données, soit les actrices de SGEE, du CISSS et les parents.

Les **actrices de SGEE et du CISSS** identifient les besoins suivants pour les familles :

- ✦ Un **transport individuel ou collectif adapté à leurs réalités** (ex. absence de voiture, poussettes difficiles à utiliser en hiver, voiture familiale utilisée par un des parents travaillant à l'extérieur de la région, déplacements à pied pour un des parents avec le siège d'auto pour enfant);
- ✦ Des **ressources matérielles et financières** (ex. nourriture, vêtements comme des bottes, matériel de base tel que des couches, frais de garde pour les familles ayant plusieurs enfants, charges liées à la voiture comme des pneus ou de l'essence);
- ✦ Du **soutien** et de l'**accompagnement des familles** dans diverses démarches (besoin accru depuis la pandémie) : procédures administratives (ex. obtention de certificats de naissance ou de demandeurs d'asile, permis de travail), utilisation de nouvelles technologies, accès aux places réservées, respect des règles en SGEE ou organisation de routine matinale à la maison;
- ✦ Le **développement des pratiques parentales** (ex. sensibilité aux besoins des enfants);
- ✦ Des **informations sur les SGEE** transmises au moyen d'une communication adaptée sur les plans linguistique et technologique (ex. inscription au guichet d'accès¹⁴, exemption de la contribution parentale);
- ✦ Le **développement de liens de confiance envers les ressources du réseau** (SGEE, santé et services sociaux) afin de les soutenir et d'atténuer les effets des expériences négatives, des craintes et du stress;
- ✦ L'**accès à des ressources professionnelles** pouvant accompagner les familles dans l'intégration des enfants en SGEE et dans la recherche de solutions aux obstacles rencontrés.

Les **actrices de SGEE et les parents** mentionnent particulièrement comme besoin :

- ✦ Des **SGEE de qualité** ou la **présence de personnel éducateur qualifié** (connaissances et expériences en petite enfance, formations sur le développement de l'enfant, reconnaissance et valorisation des pratiques parentales).

Les **actrices de SGEE** soulèvent ces besoins :

- ✦ L'**accueil et l'inclusion de l'ensemble des familles**;
- ✦ Les **connaissances liées au développement de l'enfant** (0-5 ans) considérées comme fort importantes;

¹⁴ Au moment des groupes de discussion, il s'agissait du guichet d'accès La Place 0-5. La nouvelle appellation est le Portail d'inscription aux services de garde qui a été déployé à l'automne 2025.

- ✦ L'**adaptation culturelle** (ex. langue, nourriture, milieu de vie, technologie);
- ✦ L'**accès à des ressources professionnelles pour l'obtention de diagnostics ou de soutien.**

De leur côté, les **parents** manifestent le besoin d'obtenir :

- ✦ Des **places en SGEE subventionnés**;
- ✦ Des **informations sur les places disponibles en SGEE**;
- ✦ Des **horaires adaptés à leurs réalités** (ex. horaires de travail atypiques ou non);
- ✦ Des **SGEE en milieu familial offrant des services en continu**, même lors de congés de maladie, de rendez-vous médicaux ou de vacances;
- ✦ Du **temps avec leur(s) enfant(s).**

Les actions posées par les SGEE pour répondre aux besoins des familles

✧ **Une réponse totale des SGEE aux besoins des familles**

Les **participantes** considèrent que les SGEE répondent aux besoins des familles sur le plan du **développement des enfants**, notamment par de la stimulation, du soutien dans la gestion des émotions et de la préparation à l'école. Ils constituent un pont éducatif, en particulier pour les familles qui vivent de l'isolement. Comme le mentionne une d'entre elles, *« il y a une différence énorme-là. C'est une bénédiction d'amener ces enfants en garderie. Alors moi, je les remercie énormément-là. Ils font beaucoup pour les familles vivant en contexte de vulnérabilité »*.

Les **participantes** soulignent aussi le rôle des SGEE dans l'**observation du développement de l'enfant** et la **transmission d'informations aux parents**. Ils ont un regard complémentaire sur leur(s) enfant(s). Selon les dires, les portraits périodiques du développement des enfants produits dans le cadre des dossiers éducatifs *« aident beaucoup pour les parents »* renforçant le lien d'attachement avec eux. Par exemple, les *« parents [sont] émus »* de constater les nouveaux apprentissages de leur(s) enfant(s) spécifiquement lorsque des *« moyens sont mis en place à la maison, puis [qu'ils sont] continués avec le CPE »*. Des informations sont aussi communiquées aux parents par le biais d'outils (ex. apprentissage à la propreté) et de conseils personnalisés.

Pour les **actrices de SGEE et du CISSS**, les SGEE offrent une réponse favorable aux familles principalement sur ces aspects :

- ☆ La **conciliation avec le travail ou les études, l'accès à du répit, la possibilité d'aller à des rendez-vous, de rester à la maison**, etc.;
- ☆ Le **développement de liens de confiance avec le personnel éducateur**;

- ☆ Le **développement de pratiques parentales** par le modelage, la sensibilisation, la transmission d'informations sur les saines habitudes de vie, l'instauration de routines et l'enseignement sur les soins de santé;
- ☆ Les **références**, les **demandes d'informations**, la **collaboration** et le **soutien de ressources externes** (ex. CLSC, orthophonistes, ergothérapeutes).

De plus, la **fréquentation de SGEE de qualité** et le « **très grand soutien aux familles (vivant en contexte de vulnérabilité)** », incluant un filet social particulièrement important en l'absence de réseau familial et communautaire, permettent de répondre aux besoins selon les **actrices de SGEE et les parents**.

La **socialisation des enfants** est aussi identifiée comme un bénéfice par des **actrices du CISSS et des parents**, d'autant plus lorsque le réseau familial ou amical ne comprend pas d'autre(s) enfant(s). D'après les propos, les SGEE sont vus comme « *très, très, très positifs* » « *lorsqu'on peut garder la place et qu'on y a accès* », sans heure(s) ou jour(s) supprimés pour les enfants ayant besoin de soutien particulier.

Les **actrices de SGEE** affirment avoir une grande volonté de « *répondre aux besoins de l'ensemble des familles lanaudoises* » et considèrent que les services sont effectivement mis en place pour y répondre. Parmi ces services figurent le **repérage précoce des difficultés vécues par les familles** (ex. finances, santé mentale, langage, temps d'écran) et l'**offre alimentaire** (repas équilibrés et deux collations par jour).

✧ **Une réponse partielle des SGEE aux besoins des familles**

D'après les **participantes**, les SGEE répondent en partie aux besoins des familles. L'**incapacité à offrir un nombre d'heures suffisant en SGEE pour les enfants ayant besoin de soutien particulier** est signalée par les **actrices de SGEE et du CISSS**.

La **formation initiale insuffisante offerte aux responsables de services de garde en milieu familial** (45 heures) soulève des inquiétudes sur la qualité des services offerts, tant par les **actrices de SGEE** que par les **parents**.

Pour les **actrices de SGEE**, une réponse partielle concerne entre autres choses :

- × La **considération des SGEE comme une mesure de conciliation travail-famille** plutôt que comme une mesure structurante pour le développement des enfants;
- × Les **lourdeurs administratives** (ex. bureaucratie, longs délais d'attente, lenteurs pour la construction de nouvelles installations);
- × Les **charges de travail très élevées pour les directions de SGEE et le personnel éducateur**;
- × Les **situations d'épuisement professionnel vécues par les éducatrices** (ex. enjeux de sécurité, manque de ressources);

- × Les **enjeux financiers et de ressources humaines** entre autres dans la mise en œuvre des programmes *Mesure exceptionnelle de soutien (MES)* et *Intervention soutenue en milieu de travail (ISM)*;
- × La **collaboration jugée non optimale entre les SGEE et le réseau de la santé et des services sociaux** (ex. manque d'informations, de suivis, d'arrimage, dédoublement de services, enjeux de confidentialité);
- × L'**augmentation du nombre d'enfants ayant besoin de soutien particulier**;
- × La **capacité « limitée » des SGEE de répondre aux besoins des familles**;
- × L'**absence de soutien financier pour les familles vivant une situation de vulnérabilité temporaire** (ex. crises, séparations, pertes d'emploi, monoparentalité).

Tous les **parents** rencontrés affirment que les SGEE répondent partiellement aux besoins des familles. Ils rapportent principalement les **coûts élevés des places en SGEE non subventionnés** et les **journées ou les heures de fermeture de SGEE en milieu familial** (ex. congés de maladie, rendez-vous médicaux) qui nuisent à la continuité des services.

✧ Une non-réponse des SGEE aux besoins des familles

Les **participants** évoquent des situations où les SGEE ne parviennent pas à répondre aux besoins des familles, notamment pour les **enfants ayant besoin de soutien particulier** (ex. TSA). Certains de ces enfants ne correspondent pas à la garde en milieu familial compte tenu de leurs besoins ou de leurs problèmes de comportements importants. Selon les dires : « *les enfants différents ne sont pas dans les garderies. Alors... [Dans] les CPE ou [les SGEE] en milieu familial, il n'y en a quasiment pas. [...] Les parents qui ont besoin de travailler, bien... il faut qu'ils fassent un choix entre leur carrière puis leur(s) enfant(s)* ».

D'après des propos, il est aussi plus difficile pour les SGEE de répondre aux besoins des familles lorsque la collaboration est limitée (ex. enfants plus difficiles, refus de recevoir du soutien de la part de ressources professionnelles). Plusieurs familles sont aussi confrontées à l'expulsion de leur(s) enfant(s) des SGEE. On y évoque un non-respect des règles ou la présence d'enfants considérés « *trop lourds* » pour demeurer dans les SGEE. On rapporte que cette situation cause « *des ruptures dans différents milieux où ces enfants s'adaptent de peine et de misère* », que les problématiques pour ces familles s'accroissent dans ces circonstances et que « *des enfants éprouvent déjà des problèmes d'attachement* ».

Les **actrices de SGEE et les parents** révèlent qu'il existe une non-réponse à certains besoins en ce qui concerne notamment :

- × Les **horaires de services non adaptés aux réalités des familles** (ex. horaires de travail atypiques, nombre limité d'heures offertes);
- × Les **familles qui ne fréquentent pas les SGEE** (ex. parents à la maison);
- × La **non-convenance de certains SGEE pour des familles** (ex. manque d'adaptabilité des SGEE aux réalités familiales, refus d'offrir une (des) période(s) de vacances à leur(s) enfant(s) par les parents).

Les moyens mis en œuvre et les ressources disponibles dans la région

Les **participantes** citent différents moyens et ressources dans Lanaudière pour favoriser l'accessibilité et l'engagement des familles à fréquenter un SGEE, ainsi que pour soutenir l'intégration des enfants vivant en contexte de vulnérabilité. Parmi eux, on retrouve :

- ✧ Le **guichet d'accès La Place 0-5**;
- ✧ Les **CPE** créés pour offrir des chances égales aux enfants issus de milieux vulnérables;
- ✧ Les **services de santé et de services sociaux**, incluant les programmes *Agir tôt*, JED 0-5 ans, SIPPE-Olo, *Tout un village* et les ressources comme la DDI-TSA-DP (Le Bouclier), le CLSC et la DPJ¹⁵;
- ✧ Le **Programme de réservation de places en SGEE pour les enfants en situation de vulnérabilité**, dans le cadre d'une entente tripartite de services CISSS – SGEE subventionnés – parents;
- ✧ Les **organismes communautaires** comme les maisons de la famille, Moisson Lanaudière, La Soupière, Maison Pauline Bonin, MOMS, SAFIMA, CRÉDIL, AMINATE¹⁶ (ex. partage d'informations, références ou ententes officielles avec des SGEE).

L'**accompagnement des familles** par la sensibilisation, le « *coaching familial* » et le soutien est décrit comme une pratique courante selon les **actrices de SGEE et du CISSS**.

¹⁵ JED : Jeunes en difficulté;

SIPPE-Olo : Services intégrés en périnatalité et petite enfance (œufs, lait, légumes surgelés et multivitamines prénatales);

Tout un village : Programme d'intervention en négligence lanaudois;

DDI-TSA-DP : Direction des programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique;

CLSC : Centre local de services communautaires;

DPJ : Direction de la protection de la jeunesse.

¹⁶ MOMS : Mouvement Organisé des Mères Solidaires;

SAFIMA : Services d'aide à la famille immigrante de la MRC de L'Assomption;

CRÉDIL : Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière;

AMINATE : Accueil multiethnique et intégration des nouveaux arrivants à Terrebonne et Mascouche.

Les **formations initiales offertes au personnel éducateur des SGEE et aux responsables de services de garde en milieu familial** sont mentionnées par les **actrices de SGEE et les parents**, dont le programme de courte durée (programme COUD) *Le Parcours travail-études* et celle obligatoire destinée aux responsables de garde en milieu familial.

Les **ressources financières** (allocations, subventions, exemptions de la contribution parentale), les **dons offerts aux familles** (ex. coupons, vêtements en SGEE), les **plans d'intervention individualisés**, le **cadre de référence Gazelle et Potiron** et des initiatives telles que **La Grappe éducative Montcalm**¹⁷ sont également identifiés par les **actrices de SGEE**.

Les **programmes ISM et Hanen**¹⁸ s'avèrent d'autres moyens selon les **actrices du CISSS**.

Les **pages Spotted sur Facebook** des municipalités et l'**application MaGarderie** pour les SGEE en milieu familial sont notamment rapportées par les **parents**.

L'évaluation des moyens mis en œuvre et des ressources disponibles dans la région

Les aspects favorables

Selon les **participantes**, les **programmes et les services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux** constituent des aspects favorables d'aide aux familles (ex. JED 0-5 ans, SIPPE-Olo, cliniques de vaccination). Elles notent que plusieurs intervenantes sont formées pour l'accompagnement des familles et qu'elles ont un « *discours commun et cohérent d'encourager la fréquentation de SGEE au plus bas âge possible* ».

En lien avec le programme *Tout un village*, elles notent une intensité de services élevée et une grande implication des intervenantes-pivots. La très bonne collaboration avec d'autres programmes du CISSS est saluée (ex. DI-TSA-DP, SIPPE-Olo). Il s'agit d'une « *belle porte d'entrée* », d'un « *très beau levier pour l'intervention* » « *favorisant beaucoup l'engagement des familles* ».

D'après les propos, les familles, spécifiquement celles ayant des enfants à besoin de soutien particulier, reçoivent le « *million à vie!* » une fois « *entrées dans le système* » de la santé et des services sociaux, car elles n'ont plus à refaire de demande(s) ultérieurement : « *tout se suit* ».

Les **services offerts par les organismes communautaires** de Lanaudière sont aussi perçus positivement par les **participantes** pour leur rôle facilitateur dans l'accès aux SGEE, à leur utilisation et à l'intégration des enfants. Elles apprécient particulièrement :

- ☆ Le nombre élevé d'initiatives alternatives pour desservir les familles (ex. maisons de la famille);

¹⁷ Mobilisation de ressources pour la réussite éducative des jeunes de la MRC de Montcalm.

¹⁸ Soutien du développement langagier chez les enfants par les éducatrices formées par des orthophonistes du CISSS afin de favoriser les bonnes interventions.

- ☆ Le soutien offert aux parents dans les démarches administratives (ex. certificats de naissance, inscription au guichet d'accès);
- ☆ La présence d'ententes officielles qui favorisent le recrutement;
- ☆ Le nombre élevé de services d'accompagnement de mères monoparentales (ex. Maison Pauline Bonin);
- ☆ Le sujet de la fréquentation des SGEE abordé avec les parents dans les cours prénataux;
- ☆ La présence de haltes-répît et de haltes-garderies;
- ☆ Le soutien social, l'information, l'aide dans les démarches liées à la santé et aux services sociaux et l'accompagnement (ex. maisons de la famille);
- ☆ L'aide aux personnes nouvellement arrivées, dont les demandeurs du statut de réfugié (démarches, sensibilisation des familles à l'importance de la fréquentation d'un SGEE, accompagnement) (ex. CRÉDIL, SAFIMA).

Les **actrices de SGEE et du CISSS** rapportent des aspects positifs relatifs aux places réservées : l'importance des **protocoles d'ententes** ou de la **collaboration avec différents programmes du CISSS**. La présence d'intervenantes-pivots, la démarche, l'accompagnement « *pas à pas* », les visites de SGEE, la communication avec les directions de SGEE et le soutien aux familles sont jugés bien aidants. Ces places constituent également une porte d'entrée des services.

La « **grande qualité éducative** » des **SGEE et de leurs éducatrices** visant à « *favoriser le développement global et harmonieux* » des enfants est également soulignée par ces deux groupes de participantes. Selon des propos, il s'agit du « *cœur de l'équation* » en cohérence avec la mission des SGEE et la mise en place de mesures structurantes (ex. routines de vie) et l'accès à des ressources professionnelles avec l'accompagnement d'une directrice. De plus, elles mentionnent le « *travail extraordinaire* » des éducatrices auprès des enfants et des familles en SGEE, spécifiquement pour les enfants ayant besoin de soutien particulier (ex. observations, dépistage, communication, encadrement).

L'appréciation particulière de **certains types de SGEE** (ex. CPE, garderies subventionnées) ou de la **diversité de l'offre de services des SGEE** est nommée par les **actrices du CISSS et les parents**. Pour les CPE, ces deux groupes de participantes constatent un « *bon encadrement* », « *un certain niveau d'exigences et d'attentes* » envers le personnel, des éducatrices qualifiées qui font « *une grosse différence* » et un « *suivi avec les familles bien fait* ». Elles y notent aussi de bonnes conditions de travail et une stabilité du personnel. Concernant les garderies subventionnées, elles considèrent qu'il s'agit « *vraiment de beaux milieux de vie* » où de « *très très belles expériences* » sont vécues. Quant aux milieux familiaux, des **parents** affirment apprécier la flexibilité des responsables de services de garde et la reconnaissance obtenue pour ces milieux, nommément les subventions et les affiliations avec les bureaux coordonnateurs de la garde éducative.

Pour leur part, les **actrices de SGEE** spécifient entre autres points positifs pour favoriser l'accessibilité et l'engagement des familles ainsi que l'intégration des enfants :

- ☆ Les **coûts réduits des places subventionnées en SGEE** (9-10 \$/jour);
- ☆ La **production de portraits périodiques du développement des enfants** (dossiers éducatifs);
- ☆ Les **possibilités de fréquentation de SGEE à temps partiel**;
- ☆ La **formation continue offerte de façon régulière au personnel éducateur en SGEE**;
- ☆ Les **instances de concertation en petite enfance** dont le rôle est considéré comme « *super important* » et où il y a un « *très beau réseautage* »;
- ☆ Les **collaborations entre les SGEE et le milieu scolaire** pour favoriser la première transition;
- ☆ Les **collaborations entre les SGEE et certaines municipalités** (ex. entrées gratuites pour jeux d'eau, matériel accessible, activités);
- ☆ La **diversité de services professionnels privés** (ex. orthophonistes à la CO Clinique).

Les **actrices du CISSS** relèvent également comme aspects favorables :

- ☆ La **collaboration mutuelle entre le CISSS et les CPE** (communication « *d'instance à instance* », « *structurée* », « *fluide* », « *gros impact d'avoir une intervenante qui fait un suivi* »);
- ☆ Le **bel accueil des SGEE envers les intervenantes du CISSS** facilitant l'intégration des enfants ayant besoin de soutien particulier.

De leur côté, les **parents** signalent notamment les avantages suivants :

- ☆ Le **bouche à oreille et le soutien de personnes de l'entourage** (connaissances, contacts, autres parents) pour obtenir de l'information sur le réseau des SGEE;
- ☆ Les **publications sur des groupes de recherche de SGEE** (ex. Facebook – Garderies Lanaudière);
- ☆ Le **guichet d'accès La Place 0-5**;
- ☆ Les **installations de CPE et la présence de SGEE en milieu familial dans des municipalités de petite taille**;
- ☆ La **formation initiale des éducatrices** (DEC ou AEC (attestation d'études collégiales) en techniques d'éducation à l'enfance, programme COUD).

Les aspects défavorables, les difficultés et les enjeux rencontrés

Les **participants** relèvent des éléments relatifs aux aspects défavorables, aux difficultés ou aux enjeux rencontrés quant aux moyens mis en place pour favoriser l'accessibilité et l'engagement des familles à fréquenter un SGEE ainsi que l'intégration des enfants en contexte de vulnérabilité dans Lanaudière.

- × Le **manque de SGEE et de places disponibles** : un « *enjeu majeur* » considérant les listes d'attente « *de fou* », le nombre d'heures réduit et l'absence de groupes ou de SGEE spécifiques pour les enfants ayant besoin de soutien particulier, le peu de places pour les poupons et la fratrie et l'option des maternelles 4 ans proposée aux familles pour pallier cet enjeu;
- × Le **manque de transport individuel et collectif** : un défi considérable en milieux urbains et ruraux, un vaste territoire à couvrir, un transport en commun peu adapté aux familles (ex. horaires), des coûts élevés, des règles compliquées des sièges d'auto pour enfants et la nécessité, pour plusieurs familles, de posséder une voiture;
- × Une **méconnaissance du fonctionnement du réseau des SGEE** par les familles, les intervenantes du CISSS, les milieux communautaires, etc. (ex. types de SGEE, guichet d'accès, places réservées);
- × Les **difficultés liées au guichet d'accès La Place 0-5** perçu comme un « *système lourd* » et « *non utile* », comportant des défis d'utilisation, nécessitant un accompagnement pour de nombreuses familles, exigeant des mises à jour régulières à effectuer et ne faisant l'objet d'aucun suivi auprès d'elles;
- × La **pénurie de ressources humaines dans les SGEE**, spécifiquement du personnel éducateur et de soutien où on constate une « *perte de la qualité* », des difficultés de recrutement et des conditions de travail jugées déficientes;
- × La **formation initiale insuffisante** et le **manque de formation continue pour les éducatrices et les responsables de services de garde en milieu familial** (ex. 45 h de formation initiale et 6 h de perfectionnement par année);
- × La **surcharge de travail des éducatrices** causant un « *essoufflement généralisé* » et de l'épuisement compte tenu d'un manque de soutien;
- × L'**adaptation culturelle** considérée comme un « *gros enjeu actuellement* » relativement à l'augmentation du nombre de personnes issues de l'immigration ou réfugiées, incluant les familles, de même que le personnel en SGEE et les responsables de services de garde en milieu familial;
- × Les **vulnérabilités particulières vécues par des parents** (ex. détresse, enjeux de santé mentale, difficultés en lecture et en écriture).

Les **actrices de SGEE et du CISSS** constatent pour leur part :

- × Une **collaboration limitée entre les SGEE et le réseau de la santé et des services sociaux** : un manque de communication des SGEE envers le CISSS, l'insuffisance d'informations et de soutien et une présence rare des intervenantes du CISSS en SGEE, des « *épisodes de services très très déterminés* », des difficultés d'arrimage entre les besoins des familles et les places réservées (enjeux de transport), des liens peu établis avec les SGEE en milieu familial;
- × Des **services restreints pour l'aide aux familles issues de l'immigration ou réfugiées** (ex. accompagnement des familles non uniforme dans la région, par exemple pour les demandeurs d'asile, barrières linguistiques);
- × Des **défis liés à la gestion de la garde éducative en milieu familial par les bureaux coordonnateurs en raison de l'augmentation des SGEE** (ex. difficultés à effectuer des évaluations de la qualité « *plus poussées* », processus d'accréditation longs, absence de places supplémentaires pour les familles vivant en contexte de vulnérabilité);
- × Les **réticences de certains parents à fréquenter un SGEE** (ex. craintes liées au réseau, honte ressentie de la part de bénéficiaires du Programme d'aide sociale, peur du jugement, manque de confiance envers les milieux familiaux).

Les **actrices de SGEE et les parents**, quant à eux, identifient comme aspects défavorables, difficultés ou enjeux :

- × L'**insuffisance de moyens mis en place pour aider les familles**;
- × Le **manque de reconnaissance des SGEE** et la **faible valorisation de la profession d'éducatrice en petite enfance**;
- × Les **coûts élevés des places en SGEE** (ex. subventionnées (9-10 \$/jour), non subventionnées (50-75 \$/jour));
- × Le **manque de financement des SGEE** (ex. pour l'embauche de personnel, pour l'aide de familles en besoin, la présence d'allocations non récurrentes qui compliquent la planification financière et des difficultés pour devenir des garderies subventionnées);
- × Les **difficultés d'accès aux services de santé et de services sociaux** (ex. diminution du nombre de services depuis la pandémie, perception qu'il est nécessaire d'obtenir des diagnostics pour intervenir auprès des enfants, « *listes d'attente extrêmement longues* », lourdeur du processus, délais d'attente).

Les **actrices de SGEE** relèvent un certain nombre de points négatifs relatifs à l'accessibilité, à l'engagement des familles et à l'intégration des enfants vivant en contexte de vulnérabilité dont :

- × La **difficulté à joindre les familles vivant en contexte de vulnérabilité** (ex. ces dernières sont « *non rejointes* » en CPE étant donné que la clientèle est principalement non vulnérable ou les parents sont des travailleurs et les places réservées sont non comblées en SGEE);
- × L'**absence de sensibilisation auprès de la population sur l'importance de la fréquentation des SGEE pour les familles vivant en contexte de vulnérabilité**;
- × L'**isolement et le besoin d'accompagnement des responsables de services de garde en milieu familial**;
- × La **difficulté d'offrir des places en SGEE à temps partiel en milieu familial**;
- × Le **manque de ressources financières et matérielles des familles** (vêtements pour les enfants, charges liées à la voiture entraînant une diminution du taux de présence en SGEE lors de changements de saisons);
- × Une **déresponsabilisation de certains parents envers leur(s) enfant(s)** (ex. désinvestissement face aux difficultés, manque de temps et de ressources pour accompagner leur(s) enfant(s), transfert des responsabilités au personnel de SGEE);
- × Des **limites dans la mise en œuvre du programme *Agir tôt* : ressources insuffisantes, peu de temps accordé aux familles lors des rencontres avec le personnel et manque d'accessibilité à des ressources professionnelles** (ex. orthophonistes);
- × Une **collaboration difficile entre les SGEE et les milieux scolaires et municipaux** (ex. obligation de permis d'entreprise pour les responsables de services de garde en milieu familial);
- × L'**absence de références aux SGEE de certaines ressources** (ex. par le réseau de la santé et des services sociaux, dont les organismes communautaires);
- × Le **manque de mises à jour et de diffusion des coordonnées des ressources de la région**;
- × La **diminution du nombre d'instances de concertation**.

Les **actrices du CISSS** signalent en particulier les éléments défavorables suivants :

- × Les **difficultés rencontrées dans le cadre des programmes MES** (ex. réduction du nombre d'heure(s) ou de jour(s) en SGEE) **et ISM** (ex. défis de recrutement et roulement des accompagnatrices des enfants, arrêt du programme lanaudois);

- × Le **fonctionnement non uniforme des SGEE**, notamment pour les places non réservées et les milieux familiaux;
- × La **présence d'un grand nombre d'enfants vivant en contexte de vulnérabilité en SGEE en milieu familial** (ex. « *plusieurs enfants vulnérables ensemble qui [ne] parlent pas [le] français [...]* Ça n'aide pas nécessairement pour l'enfant »);
- × Une **communication « pas toujours optimale » entre les SGEE et les familles** en garderie privée ou en milieu familial (ex. informations non transmises sur les problèmes de développement des enfants, sur le manque de matériel requis);
- × Un **manque de fluidité entre les actrices travaillant auprès des familles vivant en contexte de vulnérabilité** (difficulté de « *conserver une certaine cohérence entre les actrices qui gravitent autour de l'enfant et du parent* »).

Les **parents** identifient parmi les aspects jugés plus négatifs :

- × Les **difficultés à connaître les places disponibles et l'absence de liste d'attente dans les SGEE en milieu familial**;
- × L'**insuffisance d'informations et de soutien liée aux SGEE** (ex. démarches pour les versements anticipés du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants);
- × Le **manque d'ouverture, de ressources financières, matérielles et humaines des SGEE pour l'intégration des enfants ayant besoin de soutien particulier** (« *Ce n'est comme pas normal qu'il y ait juste deux garderies dans [une municipalité de grande taille] [...]* Je ne suis pas la seule non plus qui a des enfants différents »);
- × La **situation familiale des parents** (ex. famille monoparentale);
- × Le **manque d'inclusion des familles** dans les SGEE (« *sens de la communauté* »);
- × L'**absence de soutien de la famille élargie ou de la communauté**.

Les interventions efficaces et les stratégies gagnantes auprès des familles dans la région

L'**accompagnement, le développement de liens de confiance et la communication avec les familles** sont rapportés par les **actrices de SGEE et du CISSS** comme étant des interventions efficaces et des stratégies gagnantes. Ces dernières contribuent à aider les familles à avoir une place dans un SGEE, à utiliser davantage ce service et à y intégrer les enfants dans la région.

La **collaboration entre les SGEE et le réseau de la santé et des services sociaux** apparaît aussi avantageuse selon les dires des **actrices du CISSS et des parents**.

Les **actrices de SGEE** considèrent spécifiquement pertinents :

- ☆ La **valorisation des pratiques parentales** (une attitude de non-jugement);
- ☆ L'**établissement de règles et de limites auprès des familles** (une sensibilisation aux régies internes et aux attentes des SGEE envers les parents lors de rencontre(s) pour l'intégration de leur(s) enfant(s), les lois et les règlements, les normes, notamment la non-acceptation de comportements problématiques);
- ☆ La **production de régies internes en SGEE en milieu familial**;
- ☆ L'**accueil, la bienveillance** et une **approche en douceur**;
- ☆ La **discrétion** et la **protection de l'intégrité des familles**;
- ☆ La **rédaction de plans d'intervention** (ex. aux trimestres).

Selon les **actrices de SGEE**, le **Projet Boussole**¹⁹ et la **Fondation Les trésors de l'arc-en-ciel**²⁰ figurent aussi parmi les stratégies gagnantes pour soutenir les familles.

De leur côté, les **actrices du CISSS** trouvent particulièrement intéressants :

- ☆ Les **programmes ou les projets incluant la mise en place de conditions « idéales »** (SGEE, services adaptés pour les mères en retour aux études ou en francisation, transport) (ex. *Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration* (PASI) (CRÉDIL), *Projet Odyssée* (Carrefour Jeunesse-Emploi));
- ☆ L'**accompagnement offert par des intervenantes** (ex. du CISSS) **auprès des accompagnatrices non formées qui travaillent auprès d'enfants ayant besoin de soutien particulier**;
- ☆ La **promotion des services disponibles dans la communauté**.

Les **parents** jugent profitables idéalement :

- ☆ L'**implantation de CPE dans chaque municipalité**;
- ☆ La **proximité géographique des SGEE** (par quartier, près des écoles);
- ☆ Les **informations transmises aux familles sur la disponibilité des places en SGEE**;
- ☆ La **conversion de places non subventionnées en places subventionnées**.

¹⁹ Guides sur le développement de l'enfant (parents et responsables de services de garde en milieu familial), animations gratuites à domicile, formations, conférences, matériel, etc.

²⁰ Permet notamment la présence de ressources professionnelles en SGEE (dépistage, suivis) (ex. orthophonistes, ergothérapeutes).

Les moyens à mettre en œuvre dans la région

Au nombre des moyens à mettre en œuvre pour favoriser davantage l'accessibilité et l'engagement des familles à la fréquentation de SGEE et l'intégration des enfants sur le territoire lanauchois, les **participantes** considèrent qu'il faut :

- ✱ Le **développement de places supplémentaires en SGEE** afin d'améliorer l'accessibilité pour les familles (incluant les CPE, les SGEE de grande taille, l'accès pour les pousins et pour la fratrie, les places réservées pour les familles en situation de vulnérabilité, les places pour les enfants ayant besoin de soutien particulier, les services à proximité géographique ou en milieu de travail);
- ✱ Une **plus grande offre de formation continue pour les éducatrices en SGEE et les responsables de services de garde en milieu familial** afin d'assurer des services de qualité et de soutenir le développement global des enfants (ex. maturité, enfants ayant besoin de soutien particulier (outils « *très communs* », spécialisés), santé mentale des parents);
- ✱ L'**affectation de ressources professionnelles dédiées** afin de faire connaître les SGEE, le rôle des diverses ressources et de favoriser l'accompagnement des familles et l'intégration des enfants (ex. intervenantes-pivots, agentes de liaison, équipe volante du CISSS, des SGEE ou autres).

Les **actrices de SGEE et du CISSS** considèrent qu'il est important de renforcer :

- ✱ La **diffusion d'informations auprès :**
 - Des **familles** afin de les joindre très tôt, d'améliorer leurs connaissances du développement de l'enfant et des services, et de les inciter à les utiliser (ex. trousse de départ, pas à pas, dépliants, guides, ateliers, vidéos, campagnes publicitaires, réseaux sociaux, visites);
 - Des **intervenantes du CISSS et des SGEE** afin d'améliorer la collaboration entre les instances (ex. rôles et responsabilités, procédure claire (places réservées), personnes à joindre, mises à jour des ressources).
- ✱ Le **soutien de ressources professionnelles du réseau de la santé et des services sociaux** auprès des SGEE et des familles afin de bonifier les services (ex. dans les locaux des SGEE, approfondissement des investigations, reconnaissance du temps requis pour de l'accompagnement);
- ✱ La **collaboration intersectorielle entre l'ensemble des actrices des milieux** (ex. santé, communautaire, scolaire, municipal, instances de concertation, etc.) afin de permettre un arrimage et une continuité de services;
- ✱ L'**accès à des services de transport adaptés** pour les familles afin de favoriser la fréquentation des SGEE (ex. berlines, autobus, taxis, navettes).

Pour leur part, les **actrices de SGEE et les parents** trouvent pertinent qu'il y ait :

- ✧ Une **valorisation accrue de la profession d'éducatrice en SGEE** afin d'augmenter le nombre de ressources (expertes en petite enfance);
- ✧ Une **offre diversifiée de SGEE de qualité** afin de s'adapter aux réalités des familles et de répondre à leurs différents besoins (ex. temps partiel, soirs, fins de semaine, haltes-garderies, services de répit);
- ✧ Des **visites pédagogiques de conformité en SGEE** afin de s'assurer de la qualité des services (ex. par les bureaux coordonnateurs de la garde éducative en milieu familial);
- ✧ Des **conditions plus favorables aux organismes** (communautaires) ou **l'installation d'une maison de la famille dans chaque municipalité** afin de mieux servir les familles;
- ✧ La **nécessité de produire et de prendre en compte des études liées à la petite enfance** (ex. utilisation des écrans, peur du jugement des familles, fonctionnement de réseaux de SGEE dans d'autres pays).

Du **personnel de soutien supplémentaire en SGEE** (financé par des allocations), **l'offre de certificats de naissance gratuits**, la **possibilité d'en faire la demande lors de l'accouchement** et une **sécurisation culturelle dans les SGEE** sont également émis par les **actrices de SGEE**.

De leur côté, les **actrices du CISSS** proposent la **création de nouveaux programmes de soutien pour les familles par le MFA** (ex. admissibilité selon des critères de vulnérabilité, gestion par les SGEE (intervenantes spécialisées), collaboration du réseau de la santé et des services sociaux).

Parmi les moyens à mettre en œuvre suggérés par les **parents**, on retrouve :

- ✧ La **conversion de places non subventionnées en places subventionnées**;
- ✧ L'**élargissement des heures d'ouverture des SGEE**;
- ✧ L'**implantation d'un CPE dans chaque municipalité** (« *Chaque ville, son CPE* »);
- ✧ Une **facilitation du suivi des dossiers au guichet d'accès La Place 0-5**;
- ✧ La **création d'un site Internet rendant accessible l'information sur les places en SGEE en milieu familial**;
- ✧ La **possibilité d'obtenir une remplaçante à la responsable de services de garde en milieu familial lors d'absences**;
- ✧ La **formation d'un plus grand nombre d'éducatrices** (ex. promotion du programme COUD).

Des résultats pour l'action : des pistes de réflexion

Cette étude permet de mieux comprendre les besoins, les conditions et les stratégies envisageables pour favoriser l'accessibilité et l'intégration des enfants en situation de vulnérabilité dans les SGEE sur le territoire Lanaudois. Elle révèle que les services de garde éducatifs de qualité, lorsqu'ils sont accessibles, répondent aux besoins des familles, particulièrement celles vivant en contexte de vulnérabilité. Elle souligne que la fréquentation d'un SGEE soutient le développement global des enfants notamment par la stimulation, la socialisation, l'apprentissage de la gestion des émotions et la préparation à l'entrée à l'école.

La recherche signale également que la fréquentation d'un milieu de garde bénéficie à la fois aux enfants et aux parents. Ce milieu représente un lieu privilégié de transmission d'informations qui aide les parents à mieux comprendre le développement et les besoins de leur(s) enfant(s). Cette collaboration soutiendrait aussi les pratiques parentales, notamment par le modelage, la cohérence des interventions et l'accompagnement offert.

Tous ces éléments sont décrits comme autant de bienfaits, perçus comme une véritable opportunité par les trois groupes de participantes à l'étude.

Toutefois, l'étude met également en évidence des limites importantes qui freinent l'accessibilité, l'intégration, la continuité et l'équité des services. Parmi les enjeux récurrents se trouvent la pénurie de places, le manque de ressources, la formation insuffisante, les lourdeurs administratives, les difficultés de collaboration intersectorielle, les obstacles liés au transport et les défis d'intégration des enfants ayant besoin de soutien particulier. Il ressort que des efforts structurants doivent être entrepris pour renforcer la capacité du réseau à répondre aux besoins diversifiés des familles.

Les pistes qui se dégagent de l'étude convergent vers plusieurs axes d'action prioritaires pouvant guider la réflexion des actrices concernées.

1. Accroître l'accessibilité aux SGEE dans la région de Lanaudière

- ✧ Accélérer le développement de places subventionnées en priorisant les territoires moins bien desservis et en tenant compte des besoins des familles vivant en contexte de vulnérabilité, du type de services offerts, de l'accessibilité géographique, des horaires adaptés ainsi que des besoins spécifiques de la clientèle (poupons, fratrie, besoins de soutien particulier).
- ✧ Diversifier l'offre horaire (temps partiel, soirs, fins de semaine, horaires atypiques, heures d'ouverture élargies, haltes-garderies, services de répit) pour mieux répondre aux diverses réalités familiales.

2. Déployer des solutions de transport adaptées aux réalités des familles afin de réduire les obstacles géographiques et économiques qui limitent l'accès aux SGEE

- ✧ Partenariats avec les municipalités;
- ✧ Transport collectif adapté aux besoins et aux horaires;
- ✧ Navettes;
- ✧ Soutien financier.

3. Soutenir davantage les familles vivant en contexte de vulnérabilité

- ✧ Améliorer la diffusion d'informations sur le fonctionnement du réseau et sur les places disponibles, notamment en milieu familial, afin de rejoindre les familles le plus tôt possible et de réduire les barrières d'accès.
- ✧ Adapter la communication, en tenant compte des réalités linguistiques, culturelles et technologiques.
- ✧ Accompagner les familles dans les mécanismes d'inscription au *Portail* et offrir un suivi proactif des dossiers.
- ✧ Déployer des ressources professionnelles pour soutenir les familles, de la recherche de places jusqu'à l'intégration en SGEE.
- ✧ Favoriser la transmission d'informations et l'accompagnement des familles vivant en contexte de vulnérabilité vers les programmes ciblés (exemption de la contribution parentale, places réservées, autres mesures de soutien).
- ✧ Alléger les contraintes matérielles et financières pour les familles (ex. frais de garde, vêtements, matériel de base).
- ✧ Renforcer la sécurisation culturelle dans les SGEE pour mieux accueillir les familles issues de l'immigration ou réfugiées.
- ✧ Accompagner les familles dans l'intégration des enfants en SGEE (connaissance et respect des règles, organisation de routines, etc.).
- ✧ Développer des liens de confiance avec les familles afin d'atténuer les craintes envers le réseau des SGEE, tout en valorisant et soutenant les pratiques parentales.

4. Renforcer la qualité éducative et la capacité du réseau des SGEE

- ✧ Miser sur des SGEE de qualité et sur du personnel éducateur qualifié.
- ✧ Valoriser, reconnaître et soutenir le personnel éducateur, en améliorant la formation et les conditions de travail, afin de favoriser l'attraction et la rétention du personnel.
- ✧ Bonifier la formation initiale et continue des éducatrices et des responsables en milieu familial, notamment en matière d'accompagnement des familles vivant en contexte de vulnérabilité, d'intégration des enfants ayant besoin de soutien particulier et d'intervention interculturelle.
- ✧ Augmenter le soutien offert aux services de garde en milieu familial afin d'assurer la qualité des services.

5. Améliorer la collaboration intersectorielle

- ✧ Accroître la connaissance du fonctionnement du réseau des SGEE par les actrices décisionnelles et par les intervenantes qui œuvrent auprès des familles vivant en contexte de vulnérabilité.
- ✧ Optimiser les mécanismes de collaboration entre les SGEE, le CISSS, les organismes communautaires, le milieu scolaire et les municipalités.
- ✧ Clarifier les rôles et les responsabilités de tous les partenaires.
- ✧ Assurer une meilleure continuité de services par le développement d'ententes ou de protocoles d'arrimage, la tenue de rencontres régulières et l'utilisation d'outils de communication partagés.
- ✧ Offrir un soutien accru des ressources professionnelles du réseau de la santé et des services sociaux, par exemple en offrant des services dans les locaux des SGEE, en réalisant des investigations approfondies ou en prévoyant du temps d'accompagnement.

6. Optimiser la gouvernance et le soutien au réseau des SGEE

- ✧ Stabiliser le financement des SGEE (allocations récurrentes, soutien à l'embauche, ressources matérielles).
- ✧ Moderniser les processus administratifs (simplification des démarches, soutien accru aux bureaux coordonnateurs).
- ✧ Renforcer la production et l'utilisation de données probantes tirées d'études sur la petite enfance, d'analyses régionales et de collecte des besoins émergents.

Conclusion

La présente étude révèle que la concertation entre les actrices et une implication des familles sont incontournables pour mobiliser les ressources, réduire les barrières d'accès aux services et assurer une plus grande équité pour l'ensemble des familles ayant de jeunes enfants. Malgré les enjeux soulevés, elle ouvre une perspective positive en misant sur les forces de l'écosystème et sur les solutions identifiées pour améliorer l'accessibilité aux SGEE pour les familles en situation de vulnérabilité.

Les pistes de réflexion proposées invitent à consolider les acquis tout en renforçant la qualité, l'équité et la collaboration entre les actrices qui œuvrent auprès des familles. Elles proposent une approche intégrée combinant le développement de l'offre, un soutien accru aux familles, la valorisation des SGEE et une meilleure coordination intersectorielle; des leviers essentiels pour améliorer l'accès à des milieux éducatifs de qualité et pour soutenir pleinement le développement des enfants sur l'ensemble du territoire lanaudois.

L'étude confirme ainsi la nécessité de poursuivre et d'intensifier les efforts collectifs pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services destinés aux enfants et aux familles vivant en contexte de vulnérabilité dans la région.

Références

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE. *Plan d'action régional de santé publique de Lanaudière 2023-2025. Offre de services détaillée*, Joliette, Direction de santé publique, 2024, 208 pages, site Web : <https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/sante-publique/documents-utiles/plan-daction-regional-de-sante-publique>

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022*. Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 22 janvier 2024.

LAVALLÉE, Élisabeth. *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) 2022 : Résultats lanaudois*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, octobre 2023, 24 pages, site web : https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_lanaudiere/Sante_publique/Themes_NEW/Enfance_jeunesse_et_famille/EQDEM_2022.pdf

LAVALLÉE, Élisabeth. *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle (EQPPEM) 2022 : Résultats lanaudois*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2024, 18 pages, site web : https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_lanaudiere/Sante_publique/Themes_NEW/Enfance_jeunesse_et_famille/EQPPEM_2022.pdf

L'OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. *Portrait régional 2024. Dans quels environnements grandissent les tout-petits au Québec? Lanaudière*, 2025, site Web : https://tout-petits.org/fichiers/portrait2024/regions/Lanaudiere_Portrait-regional-2024_Observatoire_20250410.pdf

MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Gazelle et Potiron. Cadre de référence. Pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance*, Québec, Gouvernement du Québec, 2017, 116 pages, site Web : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/Service_de_garde/sante-securite/guide_gazelle_potiron.pdf

MINISTÈRE DE LA FAMILLE. *Programme de réservation de places en service de garde éducatif à l'enfance pour les enfants en situation de vulnérabilité. Guide d'application*, Montréal, Gouvernement du Québec, 2023, 32 pages, site Web : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/Programmes/Places-protocoles-Guide.pdf>

RICHARD, Caroline, et Jessica COMEAU AUDIGÉ (coll.). *Étude sur la fréquentation de services de garde éducatifs à l'enfance par les familles vivant en contexte de vulnérabilité dans Lanaudière. Outils utilisés*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Équipe de surveillance, recherche et évaluation et Équipe Milieux favorables à la santé et développement des individus, mars 2026, 32 pages, site Web : https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_lanaudiere/Sante_publique/Themes_NEW/Enfance_jeunesse_et_famille/Etude_services_de_garde_outils_utilises.pdf

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec

